Le mouvement de 1ère affectation des contrôleur-euse-s stagiaires 2021/2022 a été publié sur Ulysse vendredi 15 octobre dernier.

Il ressort du mouvement que seulement 135 lauréats des concours internes et externes sont affectés en région parisienne.

La situation des effectifs après le mouvement des titulaires de mai 2021 fait ressortir une situation des effectifs déficitaires dans les principales directions d'Ile-de-France

- DRFiP PARIS -57,5 agents ;
- DDFiP Essonne -15,8 agents ;
- DDFiP Seine St Denis -39,8 agents ;
- DDFiP hauts de Seine -51,6 agents ;
- DDFiP Val de Marne -34,8 agents ;
- DDFiP Val d'Oise 10,3 agents ;
- DDFiP Yveline 0,3 agents.

Après installation des stagiaires plus de 100 postes demeurent vacants en Ile de France, sans compter les demandes de départs en retraites déposés depuis le mois de mai 2021 qui viennent aggraver ce déficit.

Depuis 2008, les restructurations s'enchaînent à la vitesse de l'éclair et le Nouveau Réseau de Proximité frappe de plein fouet les services : fermetures massives de trésoreries, fusion des SIE, SIP, mise en pôle des SPF, DGI /DGCP , délocalisations de services entier en province…la liste est longue et les suppressions massives d'emplois accompagnent ces contre-réformes (plus de 1800 cette année et plus de 1500 l'an prochain).

Les services sont exsangues et les collègues croulent sous le travail. A titre d'exemple, vendredi dernier les agents du SIP de Villepinte étaient en grève, les services d'accueil ne pouvant plus faire face à l'afflux massif de contribuables.

Pourtant, les collègues se voient refuser une affectation en Ile de France et sont affectés d'office sur des départements refusés aux titulaires.

La direction générale doit revoir sa copie et vite !

Beaucoup d'entre nous ont un-e conjoint-e, sont chargés de famille et une affectation trop éloignée de notre domicile signifie le renoncement au bénéfice du concours.

C'est pourquoi, les agents soussignés exigent que l'administration :

- Affecte les stagiaires dans les départements qu'ils demandent dès lors que des postes vacants existent ;
- Stoppe les suppressions d'emplois ;
- Recrutent à hauteur des besoins dans les services.

fichiers: Télécharger petition_18_10_2021_v2.pdf (341.58 Ko)
Colonne de droite publique: Écoles/Stagiaires/formation/concours
Public: Infos / actions
ENFiP / Formation Professionnelle

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank